



M. Olivier VERAN

Ministre des Solidarités et de la Santé

Ministère des Solidarités et de la Santé

14, avenue Duquesne

75007 PARIS

ANTOINE KARAM

Cayenne, le 29 juin 2020

SENATEUR
DE LA
GUYANE

*VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DE LA CULTURE, DE
L'ÉDUCATION ET DE
LA COMMUNICATION*

*DELEGATION
SENATORIALE
OUTRE-MER*

*DELEGATION
SENATORIALE
AUX ENTREPRISES*

Monsieur le Ministre,

Le 25 juin 2020, lors d'une audition devant la mission d'information sur l'impact, la gestion et les conséquences de l'épidémie de coronavirus, la Professeure Karine LACOMBE, en charge de l'essai clinique COVIPLASM, a annoncé l'ouverture deux centres d'essais thérapeutiques, à Mayotte et en Guyane.

Vous le savez, cet essai promu par l'AP-HP avec le soutien de l'Inserm et l'Établissement Français du Sang consiste en la transfusion de plasma de patients guéris du Covid-19, contenant des anticorps dirigés contre le virus, et qui pourrait transférer cette immunité à un patient malade.

Si je serais bien incapable de porter un quelconque jugement sur l'efficacité de cette solution thérapeutique, je reste abasourdi de la légèreté avec laquelle l'installation d'un tel centre d'essai en Guyane a ainsi été annoncée au détour d'une audition parlementaire, puis confirmée par Clara de Bort, Directrice de l'Agence régionale de santé de Guyane.

Si l'avancée inquiétante de l'épidémie appelle le déploiement de moyens considérables pour prendre en charge les malades, elle ne saurait pour autant faire de la Guyane un terrain de jeu où des chercheurs de l'hexagone, aussi brillants soient-ils, viendraient comme bon leur semble poursuivre leurs travaux.

Vous en conviendrez, la transfusion sanguine est un sujet particulièrement sensible qui nécessite une communication claire auprès de la population, en particulier sur le sol guyanais. Ce procédé est non seulement lié à l'un des plus graves scandales sanitaires de ces dernières décennies mais il se trouve particulièrement limité en Guyane, dénuée de tout centre de transfusion sanguine et où la collecte de sang a été arrêtée en 2005 à cause de la maladie de Chagas.

En Guyane, toutes les parties prenantes – élus, services de l'Etat, médecins, personnels soignants, chercheurs et scientifiques – sont mobilisés pour unir leurs forces et venir à bout de cette épidémie. La Collectivité Territoriale de Guyane a elle-même mis en place un comité scientifique afin de guider son action face à la crise sanitaire et informer la population.

Aussi, il eut été à mon sens préférable – pour ne pas dire indispensable – que l'opportunité d'un centre d'essai thérapeutique COVIPLASM et ses modalités d'application fassent l'objet d'une proposition formelle et d'une concertation avec les élus.

Dans ce contexte, je vous demande d'apporter, dans l'intérêt de tous, votre éclairage dans ce dossier et de me confirmer que l'installation d'un tel centre fera l'objet d'une discussion avec les élus guyanais afin d'évaluer conjointement ses avantages, ses risques et ses limites.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma plus haute considération.

Antoine KARAM



